

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Pilier principal de Master - Pilier Anthropologie

90 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					30		Obl.	
(Note 2)					30			
PILIER ANTHROPOLOGIE					30		Obl.	
Enseignement obligatoire:					5		obl.	
Approches anthropologiques contemporaines	Approches anthropologiques contemporaines	C. Ghasarian	2	A	5	C	obl.	éval. int. notée
Enseignements à choix:					15		obl.	
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours.	Anthropologie thématique: TP ethnomuséographie	B. Knodel	1	A + P	10	A	opt.	éval. int. notée
	Anthropologie thématique: Anthropologie de l'art	O. Debary	1	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
	Anthropologie thématique: TP Anthropologie visuelle	G. Mayor	1	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
	Anthropologie thématique: Sociologie de l'engagement dans les associations de défense de l'environnement	Cl. Dubuis	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Anthropologie thématique: Séminaire de socio-anthropologie du développement	M. Fresia	2	A	5	S	opt.	éval. int. notée
	Approches socio-anthropologiques de la culture	A. Mueller	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Anthropologie thématique: Environment and agri-food systems	J. Forney	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
Anthropologie thématique: TP: Musiques et sociétés	Y. Laville	2	P	10	A	opt.	éval. int. notée	

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Pilier principal de Master - Pilier Anthropologie (suite)

90 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
PILIER ANTHROPOLOGIE (suite)							Obl.	
Enseignements à choix:								
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours.	Anthropologie thématique: Perspectives anthropologiques du New Age	C. Ghasarian	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Ethnologie régionale: La Réunion	C. Ghasarian	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Ethnologie régionale: La Polynésie	C. Ghasarian	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Circulation des connaissances: Etudes genres: Thèmes spécifiques	M. Schulze	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Histoire de l'ethnomusicologie avancée: thèmes choisis	Y. Laville	2	P	6	C	opt.	éval. int. notée
	Séminaire interdisciplinaire: Migrations forcées	M. Fresia, E. Piguët	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
	Séminaire méthodologique en économie territoriale et ethnographie économique	O. Crevoisier, E. Hertz	2	A + P	10	S	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIa	J. Dahinden	2	P		C		éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C	opt.	éval. int. notée
Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIb	A. Neubauer	2	P	C		éval. int. notée		
Séminaire MAPS transversal: L'interdisciplinarité en acte	Dahinden, Zittoun, Piguët, Söderström, Ghasarian, Balsiger, Kloetzer	3	A + P	5	S	opt.	éval. Int. non notée	

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Pilier principal de Master - Pilier Anthropologie (suite)

90 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
PILIER ANTHROPOLOGIE (suite)							Obl.	
Cours de niveau MA dans une autre orientation du pilier Sciences sociales ou dans un autre pilier MA ou cours d'anthropologie dans une université voisine, en lien avec le sujet du mémoire et en accord avec le/la directeur/trice du mémoire.		selon ens.	selon ens.	selon ens.	10	C	obl.	selon ens.
Mémoire					30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 2)					30	M	obl.	
Total 1ère et 2ème années					90			

Spécialisations

(L'étudiant-e peut choisir une des trois Spécialisations ci-dessous, en fonction de son travail de mémoire)

Métiers de la culture (Note 5)					30		Opt.	
Travaux Pratiques en Ethnomusicologie	Anthropologie thématique: TP: Musiques et sociétés	Y. Laville	2	P	10	A	opt.	éval. int. notée
Travaux Pratiques en Ethnomuséographie	Anthropologie thématique: TP ethnomuséographie	B. Knodel	1	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
Travaux Pratiques en Anthropologie Visuelle	Anthropologie thématique: TP Anthropologie visuelle	G. Mayor	1	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
Stage au Musée d'ethnographie	Stage au Musée d'ethnographie				10	C	opt.	éval. int. notée
Anthropologie de l'action sociale et environnementale (Note 6)					30		Opt.	
Enseignements spécialisés suivant une liste renouvelée chaque année.		selon ens.	opt.	selon ens.				
Crédits qui s'ajouteront aux 30 ECTS habituellement validés pour la réalisation du mémoire, effectué dans le cadre d'une collaboration étroite avec un intervenant social (ONG, collectivités territoriales, etc.).		selon ens.	opt.	selon ens.				
Terrain intensif (Note 7)					30		Opt.	
Travail de terrain mené dans le cadre de la réalisation du mémoire de Master						T	obl.	éval. int. non notée

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Pilier principal de Master - Pilier Anthropologie

60 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires					10			
PILIER ANTHROPOLOGIE					20		Obl.	
Approches anthropologiques contemporaines	Approches anthropologiques contemporaines	C. Ghasarian	2	A	5	C	obl.	éval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. (Les cours ou TP proposés dans les orientations "Métiers de la culture", et "Anthropologie de l'action sociale et environnementale" peuvent être inclus dans ce choix). (Voir la liste des enseignements dans le pilier principal Anthropologie à 90 ECTS)			2	selon ens.	15	C	obl.	selon ens.
Cours de niveau MA dans une autre orientation du pilier Sciences sociales ou dans un autre pilier MA ou cours d'anthropologie dans une université voisine, en lien avec le sujet du mémoire et en accord avec le/la directeur/trice du mémoire.		selon ens.	selon ens.	selon ens.	10	C	obl.	selon ens.
Mémoire					30			
Mémoire de Master (Note 2)					30	M	obl.	
Total 1ère et 2ème années					60			

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Pilier secondaire de Master - pilier Anthropologie

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires					10			
PILIER ANTHROPOLOGIE					20		Obl.	
Approches anthropologiques contemporaines	Approches anthropologiques contemporaines	C. Ghasarian	2	A	5	C	obl.	éval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. (Les cours ou TP proposés dans les orientations "Métiers de la culture", et "Anthropologie de l'action sociale et environnementale" peuvent être inclus dans ce choix). (Voir la liste des enseignements dans le pilier principal Anthropologie à 90 ECTS)			2	selon ens.	15	C	obl.	selon ens.
Cours de niveau MA dans une autre orientation du pilier Sciences sociales ou dans un autre pilier MA ou cours d'anthropologie dans une université voisine, en lien avec le sujet du mémoire et en accord avec le/la directeur/trice du mémoire.		selon ens.	selon ens.	selon ens.	10	C	obl.	selon ens.
Total 1ère et 2ème années					30			

Spécialisation "Métiers de la culture"

(L'étudiant-e peut effectuer la spécialisation "Métiers de la culture" en plus du pilier secondaire Master, pilier Anthropologie)

Métiers de la culture (Note 5)					30		Opt.	
Travaux Pratiques en Ethnomusicologie	Anthropologie thématique: TP: Musiques et sociétés	Y. Laville	2	P	10	A	opt.	éval. int. notée
Travaux Pratiques en Ethnomuséographie	Anthropologie thématique: TP ethnomuséographie	B. Knodel	1	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
Travaux Pratiques en Anthropologie Visuelle	Anthropologie thématique: TP Anthropologie visuelle	G. Mayor	1	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
Stage au Musée d'ethnographie	Stage au Musée d'ethnographie				10	C	opt.	éval. int. notée

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O= Oral	P = Printemps

Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).

2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.

3) D'entente avec le/la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.

4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le/la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage. Le pilier "Anthropologie" offre, en outre, la possibilité de valider dans le cadre du bloc libre une orientation professionnalisante ("Métiers de la culture" ou "Anthropologie de l'action sociale et environnementale") ou une option "Terrain intensif".

5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au/à la responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions":

10 ECTS en "méthodes"

5 ECTS en "séminaire interdisciplinaires".

Note 2

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie**Note 3**

Pour les étudiants ayant un pilier Master Sciences sociales, pilier Anthropologie à 90 ECTS , trois possibilités de renforcement supplémentaire par adjonction d'une spécialisation (30 ECTS) au cursus (menant à un MA de 120 ECTS) sont offertes. La composition de ce supplément est laissée au choix des étudiant-e-s. Ces spécialisations sont:

- Métiers de la culture
- Anthropologie de l'action sociale et environnementale
- Terrain intensif

Note 4

La spécialisation "Métiers de la culture" peut être aussi acquise en ayant un pilier principal de Master autre que l'Anthropologie à 60 ECTS et un pilier secondaire de Master en Anthropologie à 30 ECTS.

Note 5

L'étudiant-e doit s'adresser à l'un des responsables de la spécialisation pour faire valider ses choix.

Note 6

L'étudiant-e doit s'adresser au comité scientifique de la spécialisation.

Note 7

Le travail de terrain doit répondre à plusieurs critères :

- terrain d'au moins 6 mois;
- apprentissage d'une langue étrangère;
- difficulté d'accès ou de séjour sur le terrain;

Le/la directeur-trice du mémoire décide de la correspondance ou non d'un éventuel projet avec la spécialisation "Terrain intensif".